



Article scientifique

Article

2021

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

L'histoire des relations entre l'extrait et l'œuvre littéraire dans  
l'enseignement du français en Suisse romande (1830-2020)

---

Monnier-Silva, Anne Catherine

**How to cite**

MONNIER-SILVA, Anne Catherine. L'histoire des relations entre l'extrait et l'œuvre littéraire dans l'enseignement du français en Suisse romande (1830-2020). In: Repères, 2021, n° 64, p. 161–177. doi: 10.4000/reperes.4614

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:160798>

Publication DOI: [10.4000/reperes.4614](https://doi.org/10.4000/reperes.4614)

---

## L'histoire des relations entre l'extrait et l'œuvre littéraire dans l'enseignement du français en Suisse romande (1830-2020)

*A history of the relationship between extracts and literary works in the teaching of "French" in French-speaking Switzerland (1830-2020)*

Anne Monnier

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/reperes/4614>

DOI : 10.4000/reperes.4614

ISSN : 2263-5947

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2021

Pagination : 161-177

ISBN : 979-10-362-0533-0

ISSN : 1157-1330

Ce document vous est offert par Université de Genève / Bibliothèque de Genève



### Référence électronique

Anne Monnier, « L'histoire des relations entre l'extrait et l'œuvre littéraire dans l'enseignement du français en Suisse romande (1830-2020) », *Repères* [En ligne], 64 | 2021, mis en ligne le 14 mars 2022, consulté le 06 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/reperes/4614> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/reperes.4614>

---



Les contenus de *Repères* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# ***L'histoire des relations entre l'extrait et l'œuvre littéraire dans l'enseignement du français en Suisse romande (1830-2020)***

Anne Monnier, Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ),  
GRAFE, Université de Genève

---

Cette contribution montre comment la reconfiguration à laquelle est soumis actuellement l'enseignement de la littérature au secondaire en Suisse romande en ce qui concerne la place et à la fonction de l'extrait s'inscrit à la fois contre et à partir des pratiques antérieures qui perdurent dans les pratiques nouvelles sous forme de couches sédimentées.

**Mots-clés :** didactique, français, enseignement secondaire, histoire de l'éducation, littérature, Suisse

## **Introduction**

En Suisse romande, l'enseignement de la littérature au secondaire est actuellement soumis à une reconfiguration importante. La lecture d'œuvres intégrales qui s'est imposée dans les pratiques à partir des années 1970 tend notamment à être de plus en plus complétée par la lecture d'extraits d'autres œuvres. Or, cette réhabilitation de l'extrait, loin d'être le produit du hasard, s'inscrit en réalité dans un processus, l'extrait n'ayant pas toujours eu le même statut et la même fonction dans l'enseignement de la littérature.

Cette contribution se donne donc pour but d'historiciser les relations entre l'extrait et l'œuvre dans l'enseignement secondaire en Suisse romande de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. L'objectif est de saisir de quelle manière et jusqu'où les pratiques actuelles sont configurées par les pratiques plus anciennes. Nous partons en effet du postulat selon lequel, au sein de la discipline « français » en constante évolution, les pratiques antérieures perdurent à travers le temps sous forme de couches sédimentées.

Le texte qui suit est organisé selon le plan suivant. Les termes « extrait » et « œuvre » sont clarifiés et une périodisation est posée à priori. Suivent les questions de recherche et la méthode de recueil et d'analyse des données. La présentation des résultats s'organise ensuite en deux parties. La première partie s'intéresse aux relations entre l'extrait et l'œuvre dans les pratiques déclarées des enseignants de français mises en regard des textes institutionnels actuels.

La deuxième partie revient sur l'évolution des liens entre l'extrait et l'œuvre entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La conclusion confronte les pratiques actuelles avec les pratiques plus anciennes, en vue de mettre en lumière les points de continuité et de rupture concernant le choix, la place et la fonction de l'extrait littéraire dans l'enseignement de la littérature en Suisse romande.

## **1. Clarifications terminologiques et périodisation**

### ***1.1. «Extrait», «texte», «œuvre», des termes qui jouent avec les échelles***

Qu'entend-on par « extrait », « texte » ou « œuvre » dans le contexte scolaire ? Quels termes leur sont associés ? Et dans quelle mesure ces termes sont-ils révélateurs de la manière dont l'objet littérature se trouve reconfiguré à certains moments clés de l'histoire de l'enseignement du français ?

Selon le Petit Robert (2021), un extrait, c'est un « passage tiré d'un texte », qui peut être une « citation », un « fragment » ou un « morceau ». Une œuvre, c'est une « création littéraire », un « ouvrage », un « écrit », un « livre », même si elle peut désigner par métonymie l'ensemble des œuvres d'un même auteur, devenant alors un synonyme de « monument ». Or, quand on s'intéresse à l'enseignement de la littérature d'un point de vue historique, on constate que si l'extrait littéraire est présent tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par le biais notamment des chrestomathies, anthologies et manuels scolaires (Belhadjin *et al.*, 2020), son appellation, sa place et sa fonction par rapport à l'œuvre ne sont pas les mêmes en fonction des périodes.

En France, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le terme « morceau » qui prédomine dans les manuels de rhétorique, où il désigne un fragment d'une œuvre, sélectionné pour ses qualités stylistiques et morales. Dans le cadre de la discipline « français » qui se met en place au secondaire à partir des années 1880 en lieu et place du cours de rhétorique (Savatovsky, 1999), les élèves découvrent les œuvres littéraires françaises par le biais de « morceaux choisis », à partir desquels ils font des exercices d'explication orale et écrite et de composition (Louichon et Eugène, 2020). Dès les années 1940, le terme « morceau » est cependant progressivement remplacé par celui de « texte », entraînant un changement de paradigme (Denizot, 2020). Enfin, en lien avec les théories textuelles des années 1960-1970 centrées désormais sur les compétences en lecture, l'enseignement de la littérature par le biais d'extraits est remis en question. C'est désormais l'étude d'œuvres complètes qui est recommandée, permettant la prise en compte de la subjectivité du lecteur (Babin, 2020).

Qu'en est-il en Suisse romande ? Dans quelle mesure et jusqu'où son histoire rejoint-elle celle de la France et des autres pays francophones ?

### ***1.2. Une périodisation contrastée pour la Suisse romande***

Prenant appui sur le concept de « sédimentation des pratiques » – qui désigne le fait que les pratiques d'enseignement, à un moment donné, sont toujours le produit de pratiques provenant de différentes strates historiques (Ronveaux et

Schneuwly, 2018) – et sur le concept de « disciplinarisation » – qui marque l'organisation progressive des savoirs en disciplines scolaires dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'évolution continue de celles-ci (Hofstetter et Schneuwly, 1998/2001) –, Anouk Darne, Sylviane Tinembart (2020) et moi-même avons dégagé deux moments charnières dans l'histoire de l'enseignement de la littérature en Suisse romande. Il s'agit d'abord des années 1830 qui, avec notamment la parution de la *Chrestomathie* de Vinet en trois volumes, peuvent être considérées comme le point de départ de l'enseignement de la littérature en français. Il s'agit ensuite du début du XX<sup>e</sup> siècle où l'on assiste à une première stabilisation de la discipline « français » autour d'un corpus littéraire et d'exercices spécifiques. Ces deux moments précèdent le mouvement de rénovation du français, entre les années 1970 et 1990 (Schneuwly *et al.*, 2016), qui entraîne une refonte en profondeur de l'enseignement de la littérature.

## **2. Questions de recherche et méthode de recueil et d'analyse des données**

### **2.1. Questions de recherche**

Sur la base de cette périodisation, nos questions de recherche sont donc les suivantes :

1. Quelles sont la place et la fonction de l'extrait littéraire aujourd'hui dans l'enseignement du français au secondaire en Suisse romande ? De quelles œuvres sont tirés ces extraits ? Qui les sélectionne et sur la base de quels critères ? Enfin, comment sont-ils travaillés ?
2. Qu'en est-il au sein du long processus de disciplinarisation français qui commence à partir des années 1830 ?
3. Dans quelle mesure et jusqu'où les pratiques actuelles s'inscrivent-elles à la fois dans la rupture et dans la continuité des pratiques antérieures ? Et quel est le poids de la sédimentation des pratiques dans cette évolution ?

### **2.2. Méthode de recueil et d'analyse des données**

En Suisse, si le système scolaire relève au niveau politique principalement de la compétence des cantons, au niveau pédagogique, les débats, les revues ou les moyens d'enseignement dépassent le plus souvent les frontières cantonales. C'est pourquoi, par un croisement de données, nous jouons avec les échelles. Nous posons la focale sur le canton de Genève, que nous replaçons dans le contexte plus large de la Suisse romande, voire de la Suisse. Des comparaisons ponctuelles sont établies avec la France et la Belgique, en vue de mettre en lumière les spécificités de la Suisse romande en matière d'enseignement de la littérature, mais aussi les points communs avec les autres pays francophones proches.

Du point de vue méthodologique, nous menons d'une part une enquête exploratoire sur les pratiques déclarées des enseignants de français en formation<sup>1</sup>

---

1 Le discours des stagiaires donne à voir les pratiques en vigueur dans le secondaire genevois d'une façon particulièrement exhaustive. En effet, les stagiaires sont à la fois répartis dans tous les établissements

à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ) de Genève. Celle-ci a été menée au cours de l'année 2019-2020 à l'aide d'un questionnaire qui portait sur le choix, la place et la fonction de l'extrait dans leurs pratiques d'enseignement de la littérature. Ce questionnaire a été adapté cependant au degré de formation des stagiaires, lié à l'enseignement de la littérature pour ceux de première année, plus directement articulé à l'analyse de texte pour ceux de deuxième année. Nous avons reçu 33 réponses de stagiaires de français de première année – dont 23 pour le cycle d'orientation (CO)<sup>2</sup> et 10 pour le collège (lycée général en France), et 32 réponses de stagiaires de deuxième année – dont 17 qui concernent le CO et 15 le collège.

L'analyse de ces réponses est à la fois quantitative et qualitative. Pour les questions à réponse oui/non et à choix multiple, un pourcentage est calculé en fonction du nombre de personnes qui se sont prononcées. Pour les questions ouvertes, toutes les réponses sont recueillies et analysées à l'aide d'une grille élaborée a priori, qui comprend les items suivants : critères de sélection des œuvres, critères de sélection des extraits, rôle de l'enseignant, place et fonction de l'extrait dans l'enseignement, exercices. Ces résultats sont ensuite mis en regard des directives données par les plans d'études du secondaire I et II – Plan d'études romand (PER, CIIP, 2010); programme de français du Collège de Genève (PECG, 2020)<sup>3</sup>; Plan d'études cadre de l'École de culture générale (PecECG, DIP, 2021)<sup>4</sup> – et les manuels officiels pour secondaire I au niveau suisse romand – *Le Livre unique* (Potelet, 2010) et *L'Atelier du langage* (Beltrando, 2009)<sup>5</sup>. Par ailleurs, dans le souci de rester le plus près possible des dires des stagiaires, les formulations les plus parlantes sont directement citées entre guillemets dans le texte des résultats.

D'autre part, nous menons une enquête historique, en posant la focale sur les trois moments clés de l'histoire de l'enseignement du français en Suisse romande : les années 1830-1850, les années 1910-1930 et les années 1970-1990. Pour ce faire, nous analysons les ouvrages et manuels scolaires de Suisse romande en vigueur que nous mettons en regard avec un corpus archivistique plus large (plans d'études et programmes, préparation de cours, revues professionnelles) recueilli avant tout dans le canton de Genève. L'analyse de ce corpus se fait selon l'approche historico-didactique développée par Marie-France Bishop (2017),

---

secondaires publics du canton, et intégrés dans l'équipe de français de l'établissement, où ils prennent part aux décisions concernant la mise en œuvre du plan d'études pour chaque degré. Par ailleurs, ils sont accompagnés par des formateurs de terrain (FT) qui, pour certains, participent à l'élaboration des plans d'études (PE) et des moyens d'enseignement au niveau genevois et suisse romand.

- 2 En Suisse, le secondaire I (élèves de 12 à 15 ans) – appelé cycle d'orientation (CO) à Genève – comprend trois années et correspond au collège en France. Le secondaire II (élèves de 16 à 18-19 ans) comprend deux voies générales : le collège (appelé *gymnase* ou *lycée* dans certains cantons), qui est l'équivalent du lycée général en France; l'école de culture générale, qui est l'équivalent du lycée technique.
- 3 Ce plan d'études, bien que cantonal, est fondé sur le *Plan d'études cadre pour les écoles de maturité* (1994) édicté par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).
- 4 Ce plan d'études, bien que cantonal, est fondé sur le *PecECG* général (2018) édicté par la CDIP.
- 5 Précisons qu'au secondaire I les enseignants n'ont pas l'obligation d'utiliser les manuels officiels. Au niveau du secondaire II, il n'y a pas de manuel officiel pour l'enseignement du français en Suisse romande.

qui permet d'aborder les liens entre l'extrait et l'œuvre sous deux angles complémentaires. Le premier concerne la place et les finalités assignées à l'extrait en lien avec l'étude de la littérature au secondaire. Le deuxième angle a trait au choix des extraits, à leur organisation au sein des manuels et à l'appareillage didactique qui les accompagne, ainsi qu'à leur articulation avec l'œuvre au sein de la discipline «français».

### **3. Choix, place et fonction de l'extrait aujourd'hui**

L'analyse des réponses des stagiaires mise en regard des plans d'études et des moyens d'enseignement officiels montre une double utilisation de l'extrait dans l'enseignement de la littérature actuellement.

#### **3.1. L'extrait pour analyser l'œuvre**

Au CO, le PER (2010) prescrit la lecture guidée d'au minimum deux œuvres complètes et d'extraits, avec comme objectif global d'initier les élèves à l'appréciation et à l'analyse de productions littéraires diverses. Au collège, le PECG (2020) précise que «les élèves étudient la littérature essentiellement à travers la lecture d'œuvres intégrales, au minimum quatre par degré. Cette approche n'exclut pas le recours à des extraits, voire à des manuels, qui peuvent fournir d'utiles compléments» (p. 4). Les objectifs d'apprentissage sont ici les suivants : «cultiver le goût de la lecture; s'éveiller à la sensibilité esthétique; développer son sens critique; prendre conscience du contexte historique et de l'histoire littéraire dans lesquels s'inscrivent les œuvres [étudiées]» (p. 3).

Dans la ligne de ces prescriptions, tous les stagiaires interrogés font lire aux élèves plusieurs textes intégraux par année. Corollairement, tous les enseignants du collège et la moitié des enseignants du CO s'arrêtent sur des extraits tirés de l'œuvre étudiée qu'ils sélectionnent selon les critères suivants :

Je sélectionne un passage qui ne fait pas plus de 2 pages (critère de longueur) et dans lequel il y a plusieurs éléments sujets à interprétation (critère de pertinence); souvent je privilégie aussi un moment charnière de l'histoire (importance pour l'ensemble du texte), etc. (Stagiaire 1)

Au collège, ces extraits sont utilisés essentiellement pour exercer l'explication de texte qui constitue l'épreuve orale de maturité<sup>6</sup>. Au CO, ces extraits sont également utilisés pour l'analyse guidée qui se fait le plus souvent par le biais d'un questionnaire écrit comprenant les étapes suivantes :

Lecture du passage, résumé de ce qui vient d'être lu, questions de compréhension; arrêt sur un point important de ce passage (thème, point de langue, richesse du voc[abulaire], force émotionnelle, etc.); étude approfondie du passage, retour au texte. (Stagiaire 33)

---

6 La maturité gymnasiale est le certificat délivré à la fin des études secondaires qui permet d'entrer à l'université (voir Gruntz-Stoll, 2021).

De quels textes sont tirés ces extraits? Conformément au PER (2010) organisé par genres textuels, en 9<sup>e</sup> (élèves de 12-13 ans), les genres étudiés sont le conte (notamment de Grimm ou de Perrault) et la robinsonnade (*Le Robinson du métro* de Félice Holman, *Le Royaume de Kensuké* de Michael Morpurgo). En 10<sup>e</sup> (élèves de 13-14 ans), la centration est sur le roman policier (*Ils étaient dix*<sup>7</sup> d'Agatha Christie) et les nouvelles à chute, alors qu'en 11<sup>e</sup> (élèves de 14-15 ans), les textes sont fantastiques (les nouvelles de Maupassant), historiques (*Inconnu à cette adresse* de Kressmann Taylor) ou appartiennent à la science-fiction (*Les courants de l'espace* d'Isaac Asimov).

Au collège<sup>8</sup>, conformément au PECG (2020) organisé de façon chronologique, les textes lus en 1<sup>re</sup> (élèves de 15-16 ans) couvrent le Moyen Âge (*Tristan et Iseut*), à côté des textes des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (*Aline* de Charles-Ferdinand Ramuz, *Emerentia* de Corinna Bille, *Le Soleil des Scorta* de Laurent Gaudé). En 2<sup>e</sup> (élèves de 16-17 ans), ce sont les textes du XVI<sup>e</sup> (les *Essais* de Montaigne) et le théâtre du XVII<sup>e</sup> (*Phèdre* de Racine, *Tartuffe* de Molière) qui sont privilégiés; auxquels s'ajoutent des œuvres plus contemporaines (*Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau). À l'instar de ce que met en évidence Jean-Louis Dufays (2006) à propos des corpus littéraires étudiés à la fin du secondaire en Belgique, les œuvres lues au collège sont avant tout celles du patrimoine français, avec cependant, pour les œuvres plus contemporaines, une ouverture – là aussi prescrite par le programme – vers la littérature de Suisse romande ou de la francophonie.

### 3.2. L'extrait pour travailler sur l'intertexte de l'œuvre

Par ailleurs, 70% des stagiaires du CO et 80% des stagiaires du collège recourent à des extraits tirés d'une autre œuvre, du même auteur ou d'un autre auteur. Si ces extraits sont parfois tirés des manuels en vigueur au CO, ils sont le plus souvent sélectionnés par l'enseignant lui-même. En ce qui concerne les critères de sélection, ce qui prime, en particulier au CO, c'est le potentiel du passage pour dégager les caractéristiques du genre littéraire étudié, à l'instar des extraits proposés dans *Le Livre unique* (2010). Un autre critère de sélection est l'intérêt du passage pour mener une activité, en lien avec l'étude de l'œuvre intégrale, sur une notion de narratologie, une figure de style, voire, avec les extraits tirés de *L'Atelier du langage* (2009), sur un point de langue. Enfin, surtout au collège et à l'ECG, l'extrait doit permettre de travailler sur les phénomènes d'intertextualité et sur l'actualité des œuvres, dans la ligne notamment des propositions du nouveau PecECG (2021)<sup>9</sup> :

L'étude des œuvres littéraires est complétée par celle de textes ou extraits de textes se rattachant par exemple au journalisme, à la critique, à l'histoire. Il s'agit de

---

7 En 2020, *Dix petits nègres* a été renommé *Ils étaient dix* dans la version française.

8 Au collège, les deux années terminales sont confiées à des enseignants chevronnés; nous n'avons donc pas de réponses quant au corpus étudié en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

9 Plusieurs stagiaires interrogés avaient, en plus de leur classe au collège, une classe à l'ECG. Par ailleurs, plusieurs FT enseignent dans cette école, dont Pascal Boninsegni qui a participé à l'élaboration de ce nouveau PE. Nous le remercions vivement pour la mise à disposition de ce document et pour ses explications précieuses.

travailler sur l'intertexte et l'actualité des œuvres étudiées, afin d'ouvrir l'élève à la compréhension d'une pluralité de perspectives et à la formation de sa propre vision du monde. (p.16)

Ainsi, la lecture d'extraits tirés d'autres textes vise d'abord à élargir la culture littéraire de l'élève. Elle a pour objectif ensuite de permettre à ce dernier d'acquérir des outils d'analyse, en vue d'élaborer une interprétation personnelle de l'œuvre, qui tienne compte du contexte historique et culturel. Enfin, elle permet un travail de comparaison et de mise en relation avec l'œuvre étudiée qui offre à l'élève la possibilité d'apprécier la dimension littéraire de celle-ci.

Pour départager la part de nouveauté et la part de tradition dans ces pratiques, il convient de mettre celles-ci en regard de l'histoire de l'enseignement du français qui commence en Suisse romande il y a presque deux siècles.

#### **4. Choix, place et fonction de l'extrait hier**

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle constitue le point de départ de la construction des systèmes scolaires en Suisse, qui se concrétise par la mise en place de nouvelles filières secondaires destinées à accueillir un public d'élèves qui jusque-là n'allait pas au secondaire. Or, ces nouvelles filières s'organisent d'emblée autour d'un curriculum fondé, non plus sur le paradigme des humanités classiques, mais sur celui des *Realschulen* en vogue en Suisse à cette période, et qui valorise l'enseignement des langues vivantes.

##### **4.1. Des morceaux édifiants pour étudier la langue**

C'est dans ce contexte qu'est élaborée en Suisse la première anthologie de littérature française, la *Chrestomathie* d'Alexandre Vinet (1829), qui signe le début d'une ère nouvelle dans l'enseignement. Dans l'avant-propos du tome 1, Vinet présente son projet qui s'inscrit explicitement en opposition avec les manuels de rhétorique alors en vigueur, même si ses finalités restent rhétoriques, tournées vers la composition :

Aussi les morceaux qui composent le recueil de MM. Noël et Delaplace paraissent-ils avoir été destinés surtout à des exercices de mémoire et de déclamation. [...] Nous voudrions une chrestomathie qui renfermât sinon des *ouvrages*, du moins des morceaux assez considérables pour qu'on y pût voir déployés une grande partie des procédés nécessaires pour la confection totale de l'ouvrage auquel ces morceaux appartiennent. [...] [Elle] serait incontestablement plus propre à une lecture qui aurait pour but de faire connaître par extrait les chefs-d'œuvre classiques, et d'apprendre à les imiter sous le triple rapport de la langue, du style et de la composition générale. (1829a, p. VIII)

Les morceaux sélectionnés par Vinet sont donc longs, allant, pour les textes narratifs, descriptifs ou biographiques, de 10 à 20 pages. Chaque morceau, classé par genre littéraire – narrations fictives, biographiques, histoire, genre didactique, genre oratoire, poésie –, est précédé d'une biographie de l'auteur.

Il contient également des notes qui définissent certains termes susceptibles de ne pas être compris par les élèves. Enfin, les morceaux sont répartis sur les trois volumes par ordre de difficulté, allant du plus simple au plus compliqué, du point de vue du style et des idées. Le tome 1, destiné aux élèves de 10 à 14 ans, couvre le primaire et le secondaire. Le tome 2 s'adresse aux collégiens de 14 à 16 ans. Le tome 3 est prévu pour les élèves de 16 à 18 ans. Comme le relève cependant Sylviane Tinembart (2015), le tome 1 ne sera pas utilisé à l'école primaire qui lui préférera des lectures moins « précieuses », qui « n'épuiseront pas l'enfant » (p. 245).

L'originalité de ce projet tient à la situation professionnelle de Vinet qui enseigne le français au gymnase de Bâle (canton germanophone). Son anthologie est de fait destinée au départ à l'apprentissage du français comme langue étrangère, envisagé sur le modèle de l'enseignement des langues anciennes. D'emblée cependant, Vinet est convaincu que sa méthode est également applicable dans les gymnases romands :

On a lieu de s'étonner que la méthode suivie dans nos écoles pour la lecture des auteurs latins et grecs ne soit pas appliquée, avec les modifications convenables, à la lecture des classiques de la langue maternelle. Cette marche analytique, qui décompose sans cesse pour apprendre à l'élève à composer à son tour, et qui recueille sur son passage tout ce que le morceau qu'on vient de lire offre de remarquables beautés, en défauts, en application des règles grammaticales, en rapport avec d'autres morceaux connus, cette marche [...] me paraît promettre de grands succès. (1829b, p. 1)

Par ailleurs, si Vinet élabore une chrestomathie, c'est parce que « les auteurs classiques n'ont pas écrit pour les collèges et pour les lycées » (1829a, p. V). Il incombe donc à l'enseignant de sélectionner les passages qui conviennent à la capacité de l'enfant et à son degré de connaissances. En s'attelant lui-même à cette tâche et en proposant une sélection de morceaux tirés des meilleurs auteurs et organisés par ordre de difficultés en fonction de l'âge des élèves, Vinet vise ainsi à éviter à chaque « instituteur » (1829a, p. VI) de devoir faire lui-même ce travail de sélection.

De quelles œuvres sont tirés ces morceaux et sur la base de quels critères sont-ils sélectionnés? Vinet inscrit son projet dans une certaine idée de la littérature qui s'impose en Europe à cette période (David, 2017), et qu'il expose dans son *Discours sur la littérature française* en préambule du tome 3 : « Outre ces rapports nécessaires avec le savoir, la littérature en a d'aussi directs et de plus importants avec la vie dont elle est l'écho, dont elle représente ou dénonce les idées. » (Vinet, 1830, p. 20).

À partir de là, si les critères pour choisir les morceaux sont avant tout esthétiques, ils sont également moraux. On se rappelle que Vinet est théologien avant d'être enseignant. Il s'agit donc pour lui de choisir les morceaux tirés des « meilleurs écrivains français », mais qui ne « souilleront » pas l'imagination des élèves, et ne seront pas « en contradiction avec les principes d'une éducation chrétienne » (Vinet, 1829a, p. XIII).

Organisés par genres, les morceaux sélectionnés par Vinet sont avant tout tirés des œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le tome 1 contient plusieurs *Fables* de La Fontaine ; le tome 2 comprend une sélection de scènes extraites des pièces de Racine (*Athalie*), Corneille (*Polyeucte*) ou Molière (*Le Misanthrope*). Parmi les morceaux choisis tirés des œuvres du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, on trouve notamment un épisode de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, la biographie de Chrysostome tirée du *Lascaris* de François Villemain, *De l'utilité de l'histoire* de Charles Rollin, ou encore *Le Serment de trois Suisses* de Madame Amable Tastu.

Cette *Chrestomathie*, qui comprendra 30 rééditions pour le tome 1 (Tinembart, 2015), constitue, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage de référence pour l'enseignement de la littérature au secondaire, en particulier dans les cantons protestants. À Genève, elle est citée dans les PECG de 1836 à 1885 ; date qui signe la restructuration du collège autour d'un secondaire inférieur (élèves de 11 à 15 ans) et supérieur (élèves de 16 à 19 ans). Dans le canton de Vaud, il est carrément un bestseller scolaire jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle :

Les enseignants utilisent cette chrestomathie qui est encore recommandée par l'*Éducateur* de 1865 pour pallier le manque d'ouvrages officiels [...]. En 1924, la librairie Payot de Lausanne insère un encart publicitaire en pleine page dans l'*Éducateur* pour promouvoir la chrestomathie de Vinet revue par Eugène Rambert puis par Paul Seippel. (Tinembart, 2015, p. 110)

Cet ouvrage est supplanté cependant, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, par de nouveaux manuels qui visent à répondre aux nouvelles finalités de l'enseignement du français.

#### 4.2. Des textes sélectionnés pour la lecture expliquée

Le début du XX<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur une première crise du français qui touche l'enseignement de la langue (Darme, 2018), mais aussi de la littérature. L'approche des œuvres par le biais d'extraits fait en effet l'objet de vives critiques, notamment à Paris :

La crise du français, c'est la crise du livre [...]. Ne voyez-vous point que les auteurs classiques des quatre siècles, publiés en extraits, pages choisies, résumés, à raison de 75 centimes l'exemplaire, sont le signe même qu'on ne lit plus les auteurs classiques des quatre siècles? (Faguet, 1910, p. 292)

Les anthologies, qui permettent aux élèves de découvrir les œuvres, sans passer par la lecture de celles-ci, sont ainsi remises en question.

Si cette crise touche également la Suisse romande, elle se traduit avant tout par une refonte des programmes et des manuels, comme le relève Henri Mercier dans *L'Année littéraire* :

À défaut de crise, on me permettra d'affirmer qu'il y a présentement, en Suisse romande, une *question de français*. Cela se voit, cela se sent à plus d'un indice. [...] On révisé les programmes. Des sociétés pédagogiques émettent des vœux, concluent par des rapports. On remplace les livres démodés, on fait de bons manuels, on en

projet de meilleurs [...]. Ce sont de vrais hommages rendus au français. Qui ne s'en réjouirait? (1910, p. 100)

Cependant, les nouveaux manuels, loin de rejeter l'extrait, vont le redéfinir et le mettre au service de la lecture expliquée. Présente dans les PECG dès 1914 au secondaire inférieur, cette nouvelle approche du texte se répand, dès 1918, au secondaire supérieur, suite aux propositions pédagogiques novatrices d'Henri Duchosal<sup>10</sup>, publiées dans *l'Éducateur* de 1917, à l'attention des enseignants qui débutent dans le métier : « Le but de cet exposé est donc, simplement, de suggérer quelques idées aux jeunes maîtres qui éprouvent de la difficulté à tirer d'un texte ce qu'il peut donner. » (p. 3).

Prenant implicitement le contre-pied des propositions didactiques de Vinet, Duchosal propose une nouvelle approche des textes littéraires, sur la base d'extraits courts, d'une ou deux pages, analysés selon la méthode suivante : lecture à haute voix de l'extrait, suivie de questions de l'enseignant portant sur le sujet, le plan, les idées, la valeur du fond, la forme, le vocabulaire et le style, la grammaire, et aboutissant à un compte-rendu oral de l'élève en guise de synthèse.

Partant du postulat selon lequel la sélection d'extraits fait partie du travail de l'enseignant de français du secondaire, Duchosal se limite à renvoyer les collègues intéressés aux *Textes choisis d'explication française* d'Albert Boucley et Léon Garinot (1912), prescrit dans le programme de français de la division supérieure du Collège de Genève à cette période (1917).

Un an plus tard, Duchosal publie néanmoins un manuel pour les classes de Suisse romande du primaire supérieur<sup>11</sup>, avec le projet d'étendre la lecture expliquée du primaire à la fin du secondaire II :

En France, c'est-à-dire dans le pays où, depuis longtemps, l'on a constaté le riche rendement des exercices dits de « lecture expliquée » aussi bien dans les écoles primaires que dans les lycées et les Facultés, on se sert, à ces trois degrés de l'enseignement public, de manuels spéciaux. (1918, avant-propos)

Inspiré de ce qui se fait en France depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Robert, 1889), son manuel contient ainsi un choix de « textes » – le terme, utilisé dans la préface, coexiste avec le terme « morceau » – comprenant des fables, des descriptions, des récits courts, tirés essentiellement des œuvres d'auteurs suisses romands de l'époque, « dont les idées comme le talent littéraire ont conquis notre sympathie » (p. 6). On trouve ainsi, à côté de la fable *Le héron de la Fontaine* ou d'un extrait de *l'Avare* de Molière, des poèmes de Jean-Jacques Porchat ou d'Eugène Rambert, un « croquis des vendanges » d'Alfred Cérésolle ou encore un portrait d'élève de Rodolphe Töpffer. Ces textes ne sont pas accompagnés d'une notice

---

10 Enseignant de français au départ, Henri Duchosal sera directeur de l'école secondaire de jeunes filles de Genève de 1909 à 1933.

11 Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle coexistent en Suisse romande les classes primaires supérieures, gratuites, et les classes du secondaire inférieur qui, elles, sont payantes. Sur la question, voir Darne, Monnier et Tinembart (2020).

biographique comme chez Vinet, mais d'une série de questions guides pour la lecture expliquée.

Au niveau du secondaire II, la lecture expliquée se répand également à travers l'exercice de l'explication de texte qui s'est développée en France dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Perret, 2020). Dans le PECG de 1920, l'exercice s'articule désormais au cours d'histoire de la littérature, et est pratiqué sur des extraits tirés des manuels édités à cette période. Henri Mercier, alors enseignant de français au Collège de Genève, recourt désormais aux textes de la *Chrestomathie française du XIX<sup>e</sup> siècle (Prosateurs)* (1898) d'Henri Sensine<sup>12</sup> pour l'épreuve orale de maturité. Ainsi, en juin 1926, il propose une explication d'un extrait de *Madame Bovary* intitulé « Monsieur Homais »<sup>13</sup>. Avec cette nouvelle chrestomathie qui complète *Les Prosateurs de la Suisse française* de Victor Tissot et Samuel Cornut (1897), on passe d'une centration sur les classiques du XVII<sup>e</sup> siècle à une ouverture vers les prosateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, le début du XX<sup>e</sup> siècle signe le début d'une ère nouvelle dans l'enseignement du français en Suisse romande. L'extrait, d'une à deux pages, est au service désormais de « la lecture expliquée et, par elle [de] la culture littéraire », pour reprendre le titre de l'article du pédagogue fribourgeois Louis Robadey dans le *Bulletin pédagogique* de 1933. Or, cette culture littéraire n'est plus celle de Vinet; ce dernier puisait dans les « meilleurs auteurs de langue française », notamment du XVII<sup>e</sup> siècle; Duchosal, Sensine, Tissot et Cornut puisent dans les œuvres d'auteurs plus proches dans le temps (le XIX<sup>e</sup> siècle) et dans l'espace (la Suisse romande) et font désormais la part belle au roman.

### 4.3. L'extrait supplanté par la lecture intégrale des œuvres littéraires

Les années 1970 se caractérisent en Suisse romande par une réforme en profondeur des structures qui se concrétise par la création de nouvelles institutions secondaires mixtes et gratuites, permettant désormais à tous les élèves d'entrer au secondaire. Cette restructuration entraîne à son tour une refonte importante des programmes. En français, la réforme touche en particulier au secondaire l'enseignement de la littérature, qui ne s'organise plus autour de la lecture d'extraits, mais, comme en France, autour la lecture d'œuvres complètes; ce qui aboutit à la mise au rebut des anthologies.

Au CO<sup>14</sup>, le premier plan d'études (PE) de français (1962) se situe dans la continuité des pratiques mises en place au début du XX<sup>e</sup> siècle au collège inférieur, avec un accent mis sur la lecture expliquée sur la base d'extraits. Cependant, dès le milieu des années 1970, celle-ci est supplantée par la lecture de textes intégraux avant tout contemporains (*Antigone* d'Anouilh), et dont certains sont

---

12 Écrivain et grammairien français, Henri Sensine s'installe à Lausanne dans les années 1880 en tant que professeur de littérature. Sa chrestomathie connaîtra de multiples éditions.

13 Henri Mercier, Sujet d'examen de maturité, oral de français, juin 1926. Archives du Collège Calvin. Genève.

14 Le CO – créé à Genève en 1962 – et l'ECG – créée à Genève en 1974 – sont des institutions pionnières en Suisse romande. Sur cette question, voir notamment Berthoud (2016) et Monnier (2018).

des traductions (*Fahrenheit 451* de Bradbury). Il s'agit ici avant tout de « donner aux élèves le goût de la lecture » (PE, français, CO, ADIP, 1979, p.28), et de procéder à une analyse thématique des œuvres. En vue d'enrichir la culture des élèves, cette analyse peut être complétée cependant par la lecture d'extraits (« Portrait de Pinget » de Philippe Monnier par exemple) sur le même thème, et qui font l'objet d'une lecture expliquée qui demeure ainsi dans les pratiques sous forme de couche sédimentée.

À l'ECG, le premier PE (1974) envisage d'emblée l'enseignement de la littérature sur la base de la lecture d'œuvres complètes abordées d'un point de vue thématique avec ou sans chronologie. Comme au CO, le corpus laisse une large place aux textes contemporains (*Vipère au Poing* de Bazin), avec une ouverture aux traductions (*Le K* de Buzzati) et à de nouveaux genres comme le policier (*Le Locataire* de Simenon). Pour chaque thème, l'étude d'une œuvre peut être complétée par la lecture d'extraits tirés de fascicules élaborés par les enseignants de l'établissement, en vue d'enrichir la culture générale des élèves. Ces fascicules disparaissent cependant dès le début des années 1990 au profit de la lecture de plusieurs œuvres intégrales touchant un thème qui interpelle les élèves (l'amour, le voyage, le rêve) et qui est propice au débat.

Au collège de Genève, l'approche thématique se développe également. Elle vient néanmoins se superposer à l'approche chronologique, institutionnalisée au collège au début du xx<sup>e</sup> siècle, qui perdure dans les pratiques sous forme de couche sédimentée, en vue de permettre à l'élève de « saisir la littérature française dans sa totalité, de contribuer à la compréhension de la civilisation qu'elle caractérise et d'enrichir [sa] culture » (PECG, ABGE, 1992, p.19). Les œuvres représentatives d'un courant ou d'une période font donc désormais l'objet d'une lecture intégrale, même si l'extrait continue à être utilisé de façon ponctuelle. Corollairement, l'explication de texte, en tant qu'elle reste l'épreuve orale pour l'examen de maturité au niveau suisse, perdure dans les pratiques sur l'ensemble du cursus. Elle se fait toutefois sur des extraits tirés directement des œuvres étudiées, sélectionnés par les enseignants eux-mêmes.

## Conclusion

Ce parcours historique en trois temps mis en regard des pratiques actuelles nous permet de revenir à nos questions de recherche et d'avancer des éléments de réponse à celles-ci.

Il apparaît que l'extrait, présent sur les quatre périodes étudiées, est toujours un passage caractéristique de l'œuvre, qui est lu et étudié en classe, en vue de permettre à l'élève d'enrichir sa culture littéraire. Au sein de cette continuité, plusieurs points de rupture se dessinent cependant.

Dans la *Chrestomathie* de Vinet (1830), l'extrait, qui peut avoir jusqu'à 20 pages, est sélectionné selon les critères de l'esthétique et de la morale. L'ensemble de ces morceaux choisis, tout en incarnant une certaine définition

de la littérature française, reste organisé sur la base de rubriques qui font écho aux différents genres oratoires. Chaque extrait fait l'objet d'une « traduction » qui est suivie d'un ou plusieurs exercices de composition, permettant ainsi d'articuler l'apprentissage de la langue avec l'acquisition d'une culture littéraire française.

Avec Duchosal et Sensine (soit dès 1910), le morceau est choisi en fonction de son potentiel pour les exercices de lecture expliquée, qui constituent désormais, à l'instar des pratiques en vigueur en France, le socle du français, du primaire à la fin du secondaire supérieur. Au sein de la discipline, une tension se dessine cependant quant au choix du corpus et aux finalités qui lui sont assignées. Les anthologies de Duchosal et de Tissot et Cornut laissent une large place aux auteurs suisses romands, mettant ainsi l'extrait au service du développement d'un fonds commun d'idées et de valeurs helvétiques. Au contraire, la *Chrestomathie* de Sensine, destinée en premier lieu au secondaire supérieur, regroupe des extraits qui visent avant tout la rencontre avec les grands textes de la littérature française.

À partir des années 1970, le travail sur des extraits fait place à la lecture d'œuvres intégrales. Corollairement, le corpus s'ouvre aux textes contemporains, aux nouveaux genres et aux traductions, dans la mesure où ce qui importe, c'est de développer chez les élèves le goût de la lecture. Cette « révolution » va de pair avec la diffusion d'une approche thématique des textes qui offre la possibilité aux enseignants de faire des liens entre la littérature et la vie, et qui est propice au débat. Cependant, en particulier au collège, cette nouvelle approche n'éradique ni l'approche chronologique ni la lecture expliquée, qui perdurent dans les pratiques sous forme de couches sédimentées.

Aujourd'hui, dans le prolongement des années 1970, la lecture d'œuvres intégrales est au centre de l'enseignement de la littérature. Au CO, le corpus, organisé par genres textuels, est centré sur les textes contemporains, avec une ouverture sur la littérature de jeunesse. Au collège, le corpus continue au contraire à se centrer sur les grands textes de la littérature française abordés de façon chronologique, même s'il inclut des textes d'auteurs suisses romands et de la francophonie. Dans ce contexte, l'extrait, tiré directement de l'œuvre étudiée, est utilisé pour les exercices d'analyse, et comme préparation à l'explication de texte qui est, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, l'épreuve orale de français pour la maturité. Néanmoins, la réhabilitation de l'extrait tiré d'autres œuvres, en vue d'un travail notamment sur le genre textuel ou sur l'intertexte de l'œuvre étudiée, signe de fait de nouvelles visées assignées à l'enseignement de la littérature : permettre à l'élève d'acquérir des outils pour pouvoir interpréter et apprécier les productions littéraires qu'il lit.

En Suisse romande, les relations entre l'extrait et l'œuvre dessinent ainsi en creux les contours de l'enseignement de la littérature au sein du long processus de disciplinarisation du français toujours en cours.

## Bibliographie

- BABIN, J. (2020). La « dispute » des extraits et la mise en circulation de l'œuvre intégrale en classe de français : le discours des principaux acteurs (1969-1984). Dans A. Belhadjin et L. Perret (dir.), *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire* (p. 39-54). Peter Lang.
- BELHADJIN, A., BISHOP, M.-F. et PERRET, L. (2020). Introduction. Dans A. Belhadjin et L. Perret (dir.), *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire* (p. 11-20). Peter Lang.
- BERTHOUD, C. (2016). *Le cycle d'orientation genevois. Une école secondaire pour démocratiser l'accès à la culture, 1927-1977*. Infolio.
- BISHOP, M.-F. (2017). Une question de méthode : l'approche historico-didactique en français. Dans A. Dias-Chiaruttini et C. Cohen-Azria (dir.), *Théories didactiques de la lecture et de l'écriture* (p. 225-240). Septentrion.
- DARME, A. (2018). *Enseigner la grammaire pour développer l'expression de la pensée? Éléments d'histoire de la grammaire scolaire en Suisse romande (1830-1990)* [thèse de doctorat en Sciences de l'éducation]. Université de Genève-FPSE, Suisse.
- DARME, A., MONNIER, A. et TINEMBART, S. (2020). L'approche historico-didactique pour penser l'avènement du texte littéraire dans l'enseignement du français (Suisse romande, 1850-1930). *Transpositio*, 2, 1-23 [en ligne, consulté le 04/01/2021]. Récupéré sur : <<https://www.transpositio.org/articles/search/Anouk%20Darme-Xu%20Anne%20Monnier%20Sylviane%20Tinembart%20>>.
- DAVID, J. (2017). Enseigner la littérature : une approche par les justifications (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles), *Transpositio*, 1 [en ligne, consulté le 08/02/2021]. Récupéré sur : <<http://transpositio.org/articles/view/enseigner-la-litterature-une-approche-par-les-justifications-xixe-xxie-siecles>>.
- DENIZOT, N. (2020). Qu'est-ce qu'un « extrait » ? Dans A. Belhadjin et L. Perret (dir.), *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire* (p. 25-38). Peter Lang.
- DUCHOSAL, H. (1917). Comment et pourquoi donner des leçons de lecture expliquée. *Éducateur*, 7-9, 3-23.
- DUFAYS, J.-L. (2006). La lecture littéraire, des « pratiques du terrain » aux modèles théoriques. *Lidil*, 33 [en ligne]. Récupéré sur : <<https://doi.org/10.4000/lidil.60>>.
- ÉDITIONS LE ROBERT (2021). Extrait. [en ligne, consulté le 14/01/2021]. Dans *Le Petit Robert*. Récupéré sur : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/extrait>>.
- ÉDITIONS LE ROBERT (2021). Œuvre. [en ligne, consulté le 14/01/2021]. Dans *Le Petit Robert*. Récupéré sur : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/oeuvre>>.

- FAGUET, É. (1910). La Crise du français et l'enseignement littéraire à la Sorbonne. *Revue des Deux-Mondes*, 5<sup>e</sup> période, tome 59, 289-301 [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <[https://fr.wikisource.org/wiki/La\\_Crise\\_du\\_fran%C3%A7ais\\_et\\_l%E2%8%99enseignement\\_litt%C3%A9raire\\_%C3%A0\\_la\\_Sorbonne](https://fr.wikisource.org/wiki/La_Crise_du_fran%C3%A7ais_et_l%E2%8%99enseignement_litt%C3%A9raire_%C3%A0_la_Sorbonne)>.
- GRUNTZ-STOLL, J. (2010). Maturité. Dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [M. Baud-Wartmann, trad. ; en ligne, version du 29/09/2010, consulté le 13/05/2021]. Récupéré sur : <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010400/2010-09-29/>>.
- HOFSTETTER, R. et SCHNEUWLY, B. (2001). Sciences de l'éducation entre champs disciplinaires et champs professionnels [introduction]. Dans R. Hofstetter et B. Schneuwly (dir.), *Le Pari des sciences de l'éducation* (p.7-28). De Boeck Université. (Ouvrage original publié en 1998).
- LOUICHON, B. et EUGÈNE, M. (2020). L'envers de l'extrait : relations didactiques entre extraits et œuvres en France de 1880 à nos jours du primaire au secondaire. Dans A. Belhadjin et L. Perret, *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire* (p.55-72). Peter Lang.
- MERCIER, H. (1910). L'Année littéraire. *Annuaire de l'Instruction publique*, 1, 83-108 [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <<http://doi.org/10.5169/seals-109043>>.
- MONNIER, A. (2018). *Le temps des dissertations. Chronique de l'accès des jeunes filles aux études supérieures (Genève, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)*. Droz.
- PERRET, L. (2020). L'explication de texte et ses avatars : des exercices en tension dans les programmes. *Pratiques*, 187-188 [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <<https://journals.openedition.org/pratiques/8812>>.
- ROBADEY, L. (1933). La lecture expliquée et, par elle, la culture littéraire. *Bulletin pédagogique*, 62(13), 193-200.
- ROBERT, L. (1889). De la lecture expliquée. Leçon faite à l'École normale primaire supérieure de Fontenay-aux-Roses, le 20 mars 1889. *Revue pédagogique*, 14(1), 327-341 [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <[https://education.persee.fr/doc/revpe\\_2021-4111\\_1889\\_num\\_14\\_1\\_2950](https://education.persee.fr/doc/revpe_2021-4111_1889_num_14_1_2950)>.
- RONVEAUX, C. et SCHNEUWLY, B. (dir.). (2018). *Lire des textes réputés littéraires : discipline et sédimentation. Enquête au fil des degrés scolaires en Suisse romande*. Peter Lang.
- SAVATOVSKY, D. (1999). Le français : genèse d'une discipline. Dans A. Collinot et F. Mazière (dir.), *Le français à l'école, un enjeu historique et politique* (p.36-76). Hatier.

- SCHNEUWLY, B., LINDAUER, T., DARME, A., FURGER, J., MONNIER, A., NÄNNY, R. et TINEMBART, S. (2016). Enseignement de la langue première « Deutsch » / « Français ». Remarques sur l'histoire de la discipline en Suisse (1840-1990) dans une perspective comparative. *Forumlecture.ch.*, 2. Récupéré sur : <<https://www.forumlecture.ch/archiv.cfm?issue=2&year=2016>>.
- TINEMBART, S. (2015). *Le manuel scolaire de français, entre production locale et fabrique de savoirs. Le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au 19<sup>e</sup> siècle* [thèse de doctorat en Sciences de l'éducation]. Université de Genève-FPSE, Suisse.
- Manuels et ouvrages scolaires**
- BELTRANDO, B. (dir.). (2009). *L'Atelier du langage 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup>. Grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison*. Ouvrage adapté pour la CIIP par A. Cherpillod Robinson et al. Hatier; CIIP.
- BOUCLEY, A. et GARINOT, L. (1912). *Textes choisis d'explication française*. Armand Colin.
- DUCHOSAL, H. (1918). *Exercices de lecture expliquée à l'usage du degré supérieur des écoles primaires de la Suisse romande*. Payot.
- NOËL, M. et DELAPLACE, F. (1804-1805). *Leçons françaises de littérature et de morale* (2<sup>e</sup> éd., vol. 1-2). Le Normant.
- POTELET, H. (dir.). (2010). *Français 9<sup>e</sup> /10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup>. Le Livre unique*. Ouvrage adapté pour la CIIP par A. Cherpillod Robinson et al. Hatier; CIIP.
- SENSINE, H. (1898). *Chrestomathie française du XIX<sup>e</sup> siècle (Prosateurs)*. Payot.
- TISSOT, V. et Cornut, S. (1897). *Les Prosateurs de la Suisse française : morceaux choisis et notices biographiques*. Payot.
- VINET, A. (1829a). *Chrestomathie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. Tome 1, Littérature de l'enfance*. J. G. Neukirch.
- VINET, A. (1829b). *Chrestomathie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. Tome 2, Lectures pour l'adolescence*. J. G. Neukirch.
- VINET, A. (1830). *Chrestomathie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. Tome 3, Littérature de la jeunesse et de l'âge mûr*. J.G. Neukirch.

**Programmes et plans d'études**

- CDIP. (1994). *Plan d'études cadre pour les écoles de maturité* [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <<https://www.edk.ch/fr/themes/maturite-gymnasiale>>.
- CDIP. (2018). *Plan d'études cadre pour les ECG* [en ligne, consulté le 06/02/2021]. Récupéré sur : <<https://www.edk.ch/fr/themes/ecoles-de-culture-generale>>.

- CYCLE D'ORIENTATION. *Plan d'études et programmes de français* (1962 à 1994). Archives du Département de l'Instruction publique (ADIP).
- COLLÈGE DE GENÈVE. *Programmes d'enseignement et plans d'études* (1836 à 1994). Archives de la bibliothèque de Genève (ABGE).
- COLLÈGE DE GENÈVE. (2020). *Programme de français*. La Conférence des directeurs et directrices du Collège de Genève. Récupéré sur : <<https://www.ge.ch/document/14869/telecharger>>.
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. (2010). *Plan d'études romand (PER)* [en ligne, consulté le 06/02/2021]. CIIP. Récupéré sur : <<http://www.plandetudes.ch/web/guest/per>>.
- ÉCOLE DE CULTURE GENERALE (ECG). (2021). *Plan d'études cantonal. (PecECG). Français*. DIP.
- ECG. *Plan d'études de français* (1974-1994). DIP. Archives de l'ECG.